

MONTARNAUD

Magazine d'information de la ville de Montarnaud

Trimestriel N°5 - Janvier, février, mars

MAG

avenir
jeunesse
partage
échange
générosité
aide

solidarité
écoute
collectif
soutien
entraide



SOMMAIRE

3 Edito

4 Dans l'actu

Extinction nocturne de l'éclairage public
Vidéo protection
Nouveau responsable technique
Recensement de la population
Les archives

6 Zoom sur

Synthèses :
Étude urbaine
Réunions de quartiers

10 En Chantier

Extension de l'école maternelle
Réhabilitation d'un bâtiment communal
Projets en cours

12 Jeunesse

Les ados au micro
Le CMJ en action
Responsabilité et civisme
Éco-délégués

14 Cadre de vie

8000 arbres
Tri solidaire
Déchèterie
Course rose
Rezo pouce
Point sur les travaux

18 Portrait

Émilie LAMBERT
Accueil Mairie

20 Vie associative

Liste des associations

22 Parole à

Tribunes
Comptes-rendus des Conseils Municipaux

23 Retour en images

24 Agenda



N° 5 Magazine Trimestriel de la ville de Montarnaud
Directeur de la publication : Jean-Pierre Pugens
Responsable de la publication : Laurence Durand
Crédits photos : Ville de Montarnaud - Julien Thomazo.
Conception et réalisation : Imprimerie BSF
Imprimé à 2000 exemplaires sur papier certifié PEFC

Retrouvez toutes
les informations
de votre commune
sur nos réseaux sociaux :



www.facebook.com/MairiedeMontarnaud/



<https://instagram.com/villemontarnaud>



ÉDITO

Une année s'achève dans un contexte anxiogène, Covid, conflit en Ukraine, pénurie de carburants... Mais heureusement, elle a été riche également d'évènements familiaux, amicaux ou professionnels.

L'ambiance actuelle ne doit pas nous plonger dans un pessimisme excessif, mais au contraire, doit nous amener à une réflexion profonde, à la fois personnelle et collective pour aboutir à des solutions pour le bien-être commun.

L'un sans l'autre, nous ne sommes rien et comme dit le proverbe africain :
« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ».

Alors en cette période de vœux, permettez-moi de rêver que :

- ✓ L'épidémie de Covid ne devienne qu'un mauvais souvenir.
- ✓ Les critiques sur les agissements ou les actions de tous et chacun ne soient que constructives.
- ✓ La solidarité au sens large soit la pierre angulaire de notre Commune.
- ✓ Les acteurs économiques et politiques pensent au bien commun plutôt qu'aux intérêts personnels.
- ✓ La patience et la compréhension soient les deux attitudes qui nous animent.
- ✓ L'implantation d'un forage supplémentaire nous donne l'accès à l'eau et que notre consommation reste raisonnée.
- ✓ Les automobilistes sur Montarnaud respectent les 30kms/h, les sens interdits, les sens de circulation en vigueur et le stationnement autorisé.
- ✓ Les déplacements piétons et vélos se déroulent en sécurité et en totale harmonie avec les automobilistes .
- ✓ Les espaces publics soient respectés et les déchets jetés aux emplacements dédiés et non sur la voie publique.
- ✓ Les citoyens participent activement à la propreté de la commune en nettoyant et désherbant leurs trottoirs.
- ✓ Les associations, quelle que soit leurs activités, puissent se développer et que le tissu de bénévoles ne cesse de grandir.

Et oui, en période de vœux tout rêve est permis, il ne tient qu'à nous de les réaliser, et comme disait André Gide :
« Il est bien des choses qui ne paraissent impossibles que tant que l'on ne les a pas tentées »

C'est avec plaisir que je vous retrouverai autour d'un pot de l'amitié et d'un petit buffet élaboré par les commerçants et les vigneron de la Commune, le **mercredi 11 janvier à 19 heures**, à l'occasion des vœux du Conseil Municipal et du Maire, à la salle des fêtes.

Je vous souhaite mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Passez de bonnes fêtes, prenez et respectez les engagements importants à vos yeux.

Bien à vous
Jean-Pierre Pugins

ACTU



C'EST BEAU UNE VILLE, LA NUIT

Réduisons nos dépenses
énergétiques, soyons acteurs
de la transition écologique.

Depuis le 7 novembre, la Municipalité a mis en place l'extinction nocturne de son éclairage public, de 23 h à 5 h du matin.

Une réflexion globale sur l'éclairage permanent et la surchauffe des locaux est menée sur l'ensemble des bâtiments communaux : les écoles, la mairie, la salle des fêtes ainsi que les bâtiments mis à disposition de la collectivité.

L'objectif de la Commune est d'économiser l'énergie et être responsable des dépenses engagées.

Cette ligne de conduite se poursuivra sur le budget 2023, afin de trouver un équilibre de fonctionnement, dans un esprit citoyen, et responsable.

Décoration de Noël

Tout en gardant un esprit festif, seul le centre ancien sera décoré cette année pour Noël et sera interrompu en même temps que l'extinction de l'éclairage public de 23 h à 5 h du matin.

La Municipalité limite la durée d'éclairage cette année à 15 jours contre un mois habituellement.

Cette illumination se déroulera pendant les vacances scolaires.



LA VIDÉO PROTECTION

C'est pour bientôt !



Dans l'objectif de préserver la quiétude de tous les Montarnéens, la Municipalité a souhaité mettre en place un système de vidéo protection sur 8 sites avec 13 caméras. A la suite d'un appel d'offres, le marché a été signé en septembre 2022 avec l'entreprise titulaire. Début novembre, une visite de faisabilité pour la localisation finale des caméras a eu lieu, un calendrier prévisionnel a été établi pour l'aiguillage, le tirage fibre, le raccordement optique ainsi que la pose de la baie et des équipements. Sur 4 sites : l'école maternelle, le gymnase, la salle des fêtes et l'école élémentaire Font-Mosson, les travaux d'installation commencent dès le 12 décembre 2022.

Pour l'installation en entrée de ville des autres caméras, situées :

- ⇒ Avenue d'Argelliers : 2 caméras
- ⇒ Rond-point l'Arbre de Vie : 1 caméra
- ⇒ Avenue des Pins : 1 caméra
- ⇒ Avenue de Montpellier : 1 caméra

Une étude particulière est en cours sur les modalités de raccordement eu égard à l'extinction nocturne. Selon le planning prévisionnel, la fin des travaux d'installation et la mise en route de la vidéo protection est prévue pour la mi-février 2023.

Un nouveau responsable technique à la Mairie !

Après dix ans passés en Mairie, Philippe Chary est parti en retraite en septembre dernier. Philippe Arzalier lui succède depuis le 2 novembre 2022 en tant que responsable technique du service espaces verts et bâtiments, composé de 8 personnes.



Âgé de 50 ans et originaire de Béziers, Philippe Arzalier est diplômé en menuiserie. Technicien du bâtiment et des espaces verts, il a exercé l'activité d'artisan plaquiste. Après 25 ans dans l'artisanat, il a décidé de créer sa propre entreprise sur Creissan. En parallèle, il a également créé une coopérative d'artisanat dans laquelle il œuvrait en tant qu'agent à la construction, il a ensuite travaillé à Gallargues en tant que conducteur de travaux.

Au nom du Conseil Municipal et des habitants de Montarnaud, nous lui souhaitons la bienvenue.

Et moi, et moi, et moi...

Cette année, la Commune de Montarnaud réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer des projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du **19 janvier 2023**.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, des agents recenseurs munis d'une carte tricolore délivrée par le Maire, vous fourniront une notice d'information, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres, sur laquelle figureront vos codes personnels pour vous connecter au site :

www.le-recensement-et-moi.fr

Ils vous remettront une feuille de logement et autant de bulletins individuels que d'habitants dans votre logement.

Vous pourrez transmettre directement ces documents par internet ou si vous ne disposez pas de moyens numériques, l'agent recenseur conviendra d'un rendez-vous pour venir récupérer les documents. Un ordinateur sera également mis à votre disposition à l'accueil de la mairie.

Il est obligatoire de répondre aux questionnaires du recensement.

Il est également rappelé que si le recueil des noms et prénoms permet aux agents recenseurs d'éviter de compter deux fois le même logement ou d'en oublier, une fois les opérations de collecte effectuées, les questionnaires sont anonymisés. Les informations recueillies ne peuvent faire l'objet d'aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- 1 Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- 2 Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
- 3 Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

La collecte des informations auprès de la population se déroulera du

19 janvier au 18 février 2023

Merci pour votre participation.

LES ARCHIVES

Une mission obligatoire



Propriétaires de leurs archives, les communes sont responsables de la conservation et de la mise en valeur de leurs documents historiques sous le contrôle scientifique et technique de l'État.

Le maire a la responsabilité civile et pénale de l'ensemble des archives de la commune, y compris l'état civil et le cadastre (propriété de l'État). Il doit les conserver pour :

- ⇒ La gestion des affaires communales ;
- ⇒ La justification des droits de la commune ;
- ⇒ La sauvegarde de l'histoire et de la mémoire collective.

L'actuelle municipalité a dû faire face à des archives non traitées depuis 20 ans !

Un dépôt des archives communales (anciennes, révolutionnaires, modernes) aux archives départementales avait été envisagé au début des années 2000, mais aucune suite n'avait été donnée. La nouvelle municipalité a donc, dès 2020, émis le souhait de déposer ses archives anciennes et les documents significatifs communaux, aux archives départementales de l'Hérault, de définir leur durée de conservation du solde restant, et de réaliser un état exhaustif conforme à la législation.

Le Code général des collectivités territoriales prévoit parmi les dépenses obligatoires de la commune « les frais de conservation des archives communales [article L 2321-2, alinéa 2] » : le Conseil municipal doit donc inscrire dans son budget cette dépense pour l'entretien du fonds d'archives (frais de reliure des délibérations du Conseil et des arrêtés, d'achat de boîtes d'archives...).

Les archives communales sont des archives publiques, à ce titre, elles sont imprescriptibles et inaliénables car elles font partie du domaine public mobilier : elles ne peuvent être ni données, ni vendues ni détruites sans autorisation de l'État. Les communes ont l'obligation de déposer aux archives départementales leurs documents de plus de 100 ans, le cadastre qui n'est plus en usage depuis plus de 30 ans et l'état civil de plus de 150 ans [Code du patrimoine, L.212-11]

À chaque nouvelle élection, le maire doit établir le récolement des archives, c'est à dire la liste des documents principaux conservés en mairie, accompagné d'un procès-verbal de prise en charge des archives. Cosigné par le maire sortant et le maire entrant, il équivaut à un transfert de responsabilité envers les archives. Faute de gestion précédente des archives, ce document n'a pu être établi et signé.

Les Archives départementales veillent à la sécurité des documents conservés dans les collectivités territoriales et exercent donc des missions d'aide et de conseil, mais aussi de contrôle sur la restauration d'archives.

La Commune a signé une convention pour le classement des archives avec le président du centre de gestion de la fonction publique territoriale de l'Hérault avec la mise à la disposition d'un archiviste.

Sa mission est de :

- ⇒ Collecter, trier, éliminer, classer et inventorier les archives selon la réglementation en vigueur.
- ⇒ Rédiger des instruments de recherche.
- ⇒ Initier les services municipaux aux techniques d'archivage.

La destruction d'archives publiques est punie par des sanctions pouvant aller jusqu'à trois ans d'emprisonnement et 45 000€ d'amende.

Coût estimatif total : 18 990€ pour lequel le CD 34 prend en charge 10%.

ZOOM SUR...

SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE URBAINE

Présentée en réunion publique le 8 septembre 2022.

Cette étude a pour objectif de mener un travail de requalification de certains espaces publics de la Commune de Montarnaud. Elle fait suite à l'étude de mobilité réalisée en 2020, et répond au souhait de la municipalité de se munir d'un plan guide, qui permettra de définir les actions à mener en les hiérarchisant et en planifiant la mise en œuvre dans le temps.

Bien que 70% des montarnéens résident à moins de 15mn à pied du centre et la quasi-totalité à moins de 10mn en vélo, la plupart des déplacements s'effectuent en voiture. Alors que la majorité des habitants résident au sud de l'avenue du Pradas, il n'est pas possible de rejoindre le centre historique en sécurité à cause de l'absence totale de trottoirs sur les trois avenues permettant la liaison (avenue de Montpellier, avenue G.Sénès, avenue d'Argelliers).

Ces dernières sont par ailleurs des routes départementales permettant la traversée de notre commune, et convergent toutes sur la place de la fontaine. Ce plan de circulation n'est plus adapté à notre démographie qui a explosé depuis, et entrave même la circulation avec un passage très contraint entre la fontaine et le pont sur la Mosson face au monument aux morts.



Notre principal objectif est d'optimiser la circulation pour encourager et sécuriser les déplacements à pied ou en vélo, apaiser notre centre ancien et développer l'activité économique. Les aménagements proposés sont les suivants :

- ⇒ Sens unique Nord/Sud de l'avenue d'Argelliers entre le pont sur la Mosson et la place de la fontaine,
- ⇒ Déviation de la traversée Sud/Nord par l'avenue du Pradas (double-sens), l'avenue de Montpellier (à sens unique sur cette section) et l'esplanade (inversion du sens unique),
- ⇒ Piétonisation de l'avenue de Montpellier de la salle des fêtes jusqu'à la fontaine, et de l'avenue Gilbert Senès de la mairie à la fontaine (sauf accès riverains et transport scolaire),
- ⇒ Création d'une zone de rencontre limitée à 20 km/h avec priorité aux piétons dans le centre.

Le périmètre de l'étude s'étend de la zone du terrain de tambourin et de l'arène au nord jusqu'au plateau sportif au sud en passant par le centre ancien et la cave coopérative, et comprend les voiries de liaison entre ces différents espaces. L'objectif étant d'obtenir une proposition d'aménagement cohérent pour cet ensemble, que ce soit d'un point de vue architectural que paysager.

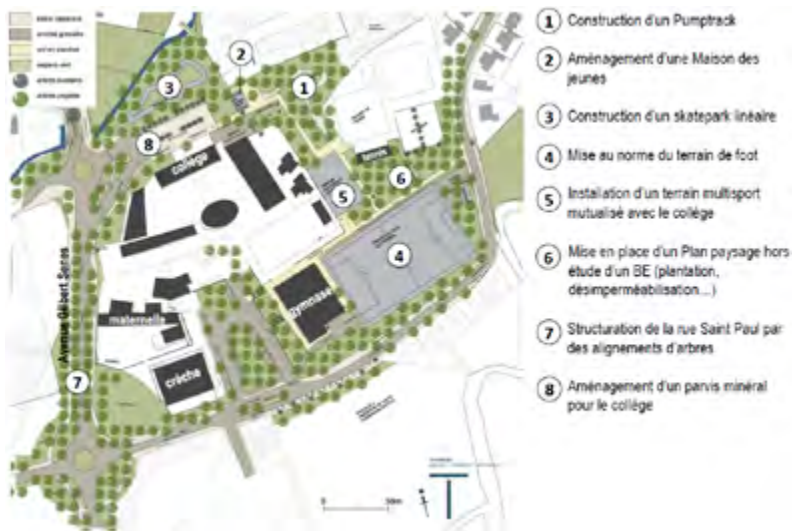


La plaine des sports sera traitée en priorité, compte-tenu du manque d'infrastructures sportives pour les jeunes.

Dans un premier temps, nous prévoyons de réaliser trois aménagements très attendus des jeunes :

- ⇒ un pump-track entre le collège et les terrains de tennis.
- ⇒ un nouveau skate-park sur le site actuel au nord du collège
- ⇒ une salle des jeunes entre ces 2 équipements.

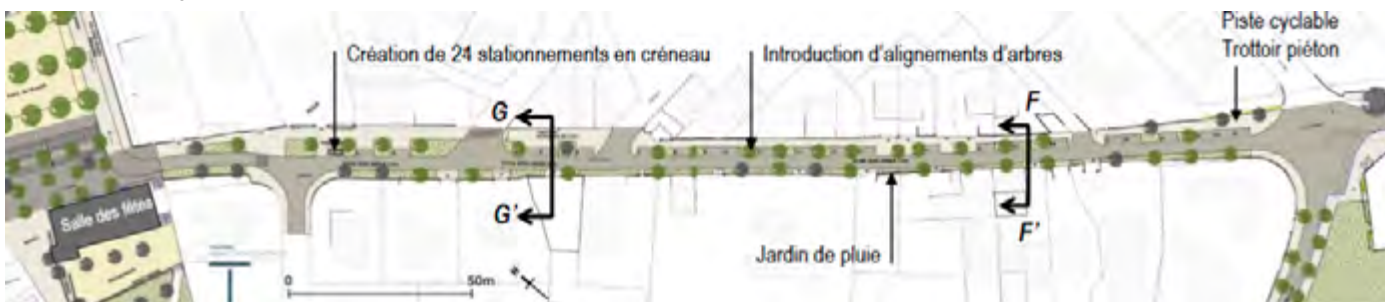
En raison de l'extension du collège, le Conseil Départemental va réaliser un terrain sportif mutualisé.



Sur la liaison constituée de l'avenue du Pradas et de l'allée des Marronniers, il est proposé de créer un véritable trottoir d'un côté et une liaison cyclable de l'autre, avec stationnements et valorisation paysagère.



La proposition sur l'avenue de Montpellier consiste à passer à sens unique dans le sens Pradas / Esplanade afin de réduire la voirie pour créer un trottoir, une liaison cyclable, des stationnements et mettre en valeur les arbres.



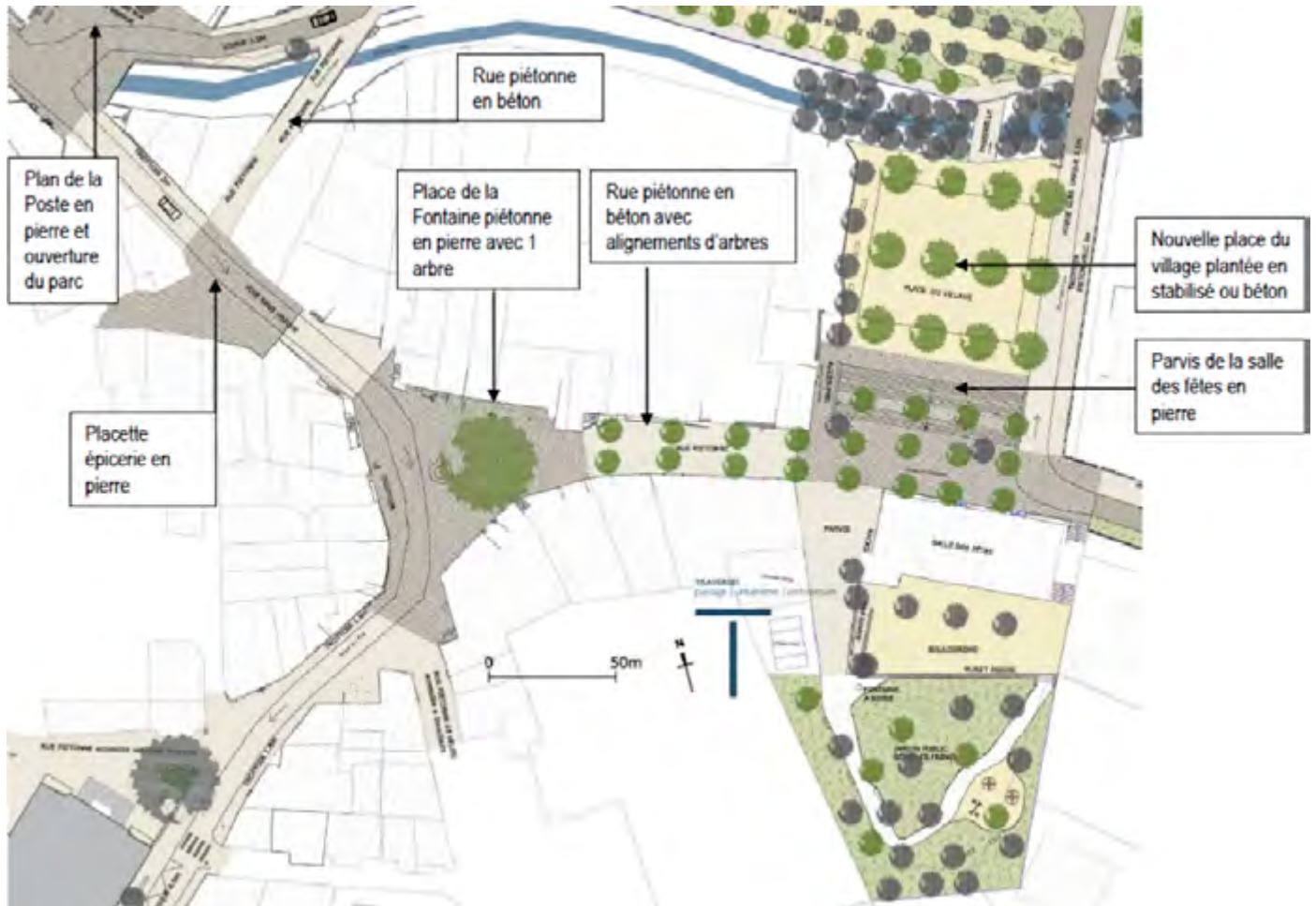
La circulation autour de l'Esplanade serait rendue à sens unique dans l'autre sens, pour permettre le raccordement à l'avenue d'Argelliers au niveau de la statue de la République. Un stationnement en zone bleue est proposé sur l'esplanade (en préservant tous les arbres existants accompagnés de nouvelles plantations) afin de garantir un accès aux commerces et festivités pour les usagers ne pouvant se rendre dans le centre ancien à pied ou en vélo. La circulation sur l'ensemble de cette zone sera limitée à 20 km/h avec priorité aux piétons.



L'actuel parking situé entre la Salle des fêtes et la Mosson, peu pratique, serait transformé en place arborée, reliée par un parvis à l'avenue de Montpellier rendue piétonne jusqu'à la fontaine. La mise à sens unique de la section étroite de l'avenue d'Argelliers permettrait d'avoir de véritables trottoirs de part et d'autre.

ZOOM SUR...

SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE URBAINE (SUITE)



L'ensemble des plans de l'étude urbaine restent des propositions établies par le groupement mené par l'agence architecturale Traverses en fonction des retours des ateliers de concertation et des décisions de la municipalité.

Par la suite, les projets seront menés par une équipe spécialisée assurant la maîtrise d'œuvre puis réalisés par tranches dans le temps en fonction des financements.

RÉUNIONS DE QUARTIER

Dans le cadre de la concertation citoyenne, sur les points particuliers comme les grandes opérations communales, les prochaines réunions de quartier auront lieu en juin 2023.

Venez-vous informer directement pour faire cesser les fausses rumeurs. C'est avec plaisir que les membres du conseil municipal répondront à l'ensemble de vos questions.

SYNTHÈSE DES PRÉCÉDENTES RÉUNIONS DE QUARTIER



ENCHA

EXTENSION

de l'école maternelle

Le projet consiste en une extension de l'école maternelle, afin de créer une aile dédiée au périscolaire et d'agrandir celle dédiée à la grande section.

Ses objectifs sont multiples :

- ⇒ Rattraper la mauvaise estimation de capacité à la construction initiale, qui a contraint à la suppression des dortoirs et des lieux de motricité.
- ⇒ Améliorer les conditions d'accueil scolaire de la commune en s'adaptant aux évolutions pédagogiques.
- ⇒ Faciliter le rôle du personnel à la fois sur le temps scolaire et périscolaire en concevant des espaces de travail adéquats.
- ⇒ Répondre aux normes de sécurité et PMR en vigueur.

Afin d'accéder à cette extension de 456 m², un nouveau cheminement piéton et cyclable sera créé depuis la piste cyclable longeant le bâtiment existant et reliera la rue Gabriela Mistral au nouveau parvis d'entrée. Il sera également dédié à la circulation des personnes à mobilité réduite. L'accès piéton originel de l'école sera conservé. L'extension permettra la mutation de la cour existante surexposée aux chaleurs d'été en une cour ombragée grâce à la plantation d'arbres florifères, celle-ci sera également en partie désimperméabilisée et un revêtement drainant sera posé. Concernant le stationnement, les dispositions existantes sont conservées, 20 places de parking dont 2 PMR. Une place PMR sera créée face à la nouvelle façade Sud de l'extension, non loin de l'entrée du périscolaire.

Création d'une extension comprenant :

- 1 zone d'attente parentale sécurisée à l'abri des intempéries
- 1 hall d'accueil
- 1 salle de classe supplémentaire pouvant recevoir 30 élèves (60 m²)
- 3 salles d'activités périscolaires de 40 m² chacune
- 1 dortoir divisible pour 40 enfants de 60 m²
- 1 bureau pour la directrice du périscolaire
- 1 salle de repos disposant d'un coin cuisine de 40 m²
- 1 ensemble de sanitaires garçons, filles et adulte PMR de 27 m²
- 1 circulation desservant l'ensemble des locaux
- 1 local ménage
- 1 local technique

L'appel d'offres des entreprises est en cours. Si le complément de financement attendu est obtenu, les travaux pourraient démarrer fin du premier trimestre 2023.

La durée des travaux est estimée à 13 mois, sachant que certains seront réalisés durant les vacances scolaires.

RÉHABILITATION

d'un bâtiment communal en maison des associations



L'espace multimédia situé au Plan de la Poste va être réhabilité et accueillera une maison des associations, destinée à les accueillir dans des locaux aux normes et plus spacieux.

La création de la maison des associations nécessite la réhabilitation complète de cette bâtisse de deux étages d'une superficie de 170 m². Une pièce principale de 61 m² située au rez-de-chaussée accueillera la salle du conseil municipal et servira également de salle de mariages et autres usages temporaires (soutien informatique, expositions, réunions).

A l'étage, deux salles de 65 m² à usage multiple associatif seront aménagées avec des systèmes de rangement afin que chaque association puisse bénéficier d'un espace de stockage pour son matériel propre.

La procédure de consultation des entreprises est en cours. Le démarrage des travaux est envisagé au premier trimestre 2023. La durée estimée est de huit mois.



NOTIÈRE ...

PROJETS EN COURS...

Terrain sportif

Mutualisé avec le collège, une première dans le département de l'Hérault.

Compte-tenu de l'accroissement du nombre d'élève au collège Vincent Badie, le conseil départemental prévoit une extension des salles de classes dans les prochains mois. La solution retenue consiste à agrandir un bâtiment existant sur le terrain sportif actuel du collège, nécessitant ainsi la création d'un nouveau terrain adapté.

Un accord a donc été trouvé entre le conseil départemental et la mairie afin de définir un nouveau terrain de sport. La Municipalité met à disposition un terrain (actuel parking à côté des terrains de tennis) en vue d'être équipé pour la pratique du Handball et du Basketball, par le CD34. L'utilisation serait alors répartie entre les élèves du collège en journée et en semaine et les sportifs de Montarnaud, les soirs et week-ends et ce, dès l'année prochaine. Le Département, maître d'ouvrage de l'opération, va inscrire ce projet **au budget 2023**.



Maison des jeunes

Une relocalisation nécessaire, plus proche des collégiens concernés.

Dans le cadre de l'étude urbaine, un point particulier tient à cœur à la Municipalité, celui de la plaine des sports. Plusieurs équipements y sont envisagés et notamment un Pump Track et la maison des jeunes destinée aux activités de loisirs, de détente... Ces deux projets sont prioritaires pour la jeunesse du village, viendront ensuite en fonction des possibilités budgétaires la mise en place du Skate Park, ainsi que les études d'aménagement du stade de football.

Ce nouveau bâtiment d'une superficie d'environ 200m², devrait avoir une capacité d'accueil de 40 jeunes (11/17 ans) et se situera à l'entrée de la plaine des sports à côté du collège. Cet espace sera composé d'un hall d'accueil, d'un salon, d'un espace calme, d'un coin jeux, d'une cuisine et d'espaces partagés dédiés au bricolage et au multimédia. A l'extérieur sont envisagés, un grand espace pour garer les vélos et trottinettes, ainsi qu'une terrasse et d'un coin barbecue.

La consultation des entreprises a été lancée fin novembre pour une durée de deux mois, nécessaire à la définition de l'étude et au montage financier.

Le Pump track

Un équipement très attendu par les jeunes.

La Municipalité souhaite réaliser un équipement de qualité et à la hauteur de l'attente des nombreux jeunes pratiquant, comme ils ont pu le communiquer lors de la concertation de l'étude urbaine et au sein du conseil municipal des jeunes. Situé entre le collège et les terrains de tennis, cet espace arboré devrait être aménagé d'un double parcours.

L'appel d'offres sera lancé dès le 15 décembre 2022. Les travaux d'une durée approximative de trois mois devraient démarrer au 1^{er} trimestre 2023.

Déménagement et transfert

Les services techniques doivent s'adapter à l'augmentation de la population et de ses besoins.

Les ateliers des services techniques municipaux, localisés aujourd'hui au Plan de la Poste, vont se déplacer vers des bâtiments situés à côté de la cave coopérative, chemin de la Carrierasse dans des locaux de 340m² contre 143m² à l'heure actuelle. Le déménagement aura lieu en début d'année après quelques travaux d'aménagement.

L'ancien local technique sera affecté à l'association Espoir pour un Enfant, en conservant une partie sur laquelle la commune pourrait réaliser des toilettes publiques.

Les locaux actuels d'Espoir pour un Enfant pourraient être affectés, de façon provisoire, au coworking, en attendant son implantation au sein de la cave coopérative après sa réhabilitation.

Le nouveau bâtiment du service technique est suffisamment grand pour dégager l'espace communal situé derrière l'église, ce qui permettrait après étude, d'engager des travaux pour la réalisation d'un parking complémentaire qui soulagerait le stationnement des habitants de la rue du Château et de l'AnciennePoste.

L'ensemble des véhicules municipaux, techniques, police, et autres sera regroupé sur ce nouveau site.

JEUNESSE



LES ADOS AU MICRO !

La 1^{ère} Radio Intercommunale des jeunes de l'Hérault.

La communauté de communes, Radio Pays d'Hérault (RPH) et leurs partenaires lancent, ensemble, un projet d'émission radio intercommunale. Comme de vrais professionnels, les adolescents des centres de loisirs d'Aniane, Gignac, Montarnaud, Saint-André-de-Sangonis et Saint-Jean-de-Fos, ont écrit et enregistré le 19 octobre dernier leur première émission de radio avec RPH.

Ce concept d'émissions dans lequel les jeunes sont réalisateurs et force de proposition de thèmes, réunit une quarantaine d'animateurs en herbe de 11 à 17 ans, qui se succéderont chaque mois pour nous parler de leur territoire, des métiers qui les fascinent et des pratiques qui les passionnent.

Une émission radio pour et par les jeunes du territoire.

Les jeunes vont trouver en ce projet des outils de pratique radio et développer leur sens critique des médias, ils vont pouvoir valoriser leurs compétences, mieux connaître la vie du territoire, s'y impliquer et rendre compte de son actualité aux auditeurs. C'est aussi l'occasion pour eux de leur faire découvrir des pistes d'orientation scolaire.

Les émissions d'une heure sur les thématiques « découverte du territoire », « découverte d'un métier », « culture » ou encore « sport », sont préparées par les jeunes de chaque ALSH à tour de rôle, trois semaines avant chaque diffusion.

Elles sont diffusées le 1^{er} mercredi de chaque mois à 13h, sur Radio Pays d'Hérault, puis rediffusées le dimanche suivant à 18h. En parallèle des émissions radio, les jeunes peuvent participer depuis début octobre à des stages et des ateliers sur la réalisation d'une émission, la culture des médias ou encore l'analyse de l'information. En effet, RPH met à disposition des ados engagés dans ce projet, ses outils technologiques et son staff.

La 1^{ère} émission



ALSH Montarnaud

Naïs, Kina, Noemy, Ismahane, Melyan, Noah, Sonny, Pablo, Liam, Amine, Andy, Nathan font partie de l'aventure, accompagné par Benjamin Dessart, responsable de l'ALSH Ados. Ce dernier les avait déjà entraînés l'an dernier dans l'univers de la radio. Les adolescents avaient animé durant une heure un plateau radio extérieur en direct du Festival Clapotis, destiné aux jeunes enfants, où ils ont pu interviewer des politiques, des artistes, et les organisateurs. Ils ont également participé au projet Histoires de Talents, en animant un plateau radio, sur la scène de Baysan.

Des jeunes ravis de découvrir l'univers de la radio ! En amont ils ont dû se familiariser à certaines techniques comme l'explique Noah, Kina et Noemy :

« Après une brève approche des différents médias, on a travaillé la technique d'écriture des questions, notre voix au micro, c'est super intéressant, on ne voit pas le temps passer ! »

Benjamin Dessart est heureux de voir à quel point ces adolescents s'investissent :

« Après un certain stress au départ, ils y ont pris goût. En amont, nous avons effectué un gros travail sur la technique d'interview, la prise de parole, et l'écoute active, lors de l'accueil en centre de loisirs mais aussi lors de séances en studio chez RPH. »

Le projet Histoires de Talents



L'émission radio lors du Festival Clapotis



LE CMJ EN ACTION

Depuis son installation, le Conseil Municipal des Jeunes ne chôme pas ! Participation aux cérémonies officielles, projet d'aménagement d'un Pump Track, projet de réaménagement du skate-park...

Le 17 novembre dernier, lors de leur dernière réunion, les jeunes élus ont pu donner leur point de vue et idées sur un projet qui tient à cœur à la Mairie : les boîtes à livres.



Comment fonctionne une boîte à livres ?

C'est une petite bibliothèque de rue où chacun peut déposer et emprunter des livres librement et gratuitement, privilégiant ainsi l'accès à la culture. C'est aussi un projet solidaire qui favorise le lien social, encourage une économie du partage et du don et développe une démarche co-citoyenne. En déposant ou en empruntant un livre dans une boîte à livres, vous lui donnez une seconde vie, tout en respectant l'environnement. La boîte à livres offre un cadre souple qui repose sur l'échange et le partage. Elle est accessible 24h/24 et 7j/7.

La Municipalité souhaite relancer ce projet sur la Commune et a donc consulté le CMJ sur le choix de l'emplacement de ces boîtes à livres. Les jeunes élus ont proposé qu'elles soient installées sur des lieux de passage ou de rencontre : devant les écoles, le collège, près des parcs, vers l'église, sur le parking de Super U, ou encore à proximité d'un container de tri papier pour jeter directement ce qui ne serait pas adapté.

Au total, **4 boîtes à livres** sont prévues. Elles seront fabriquées entre février et avril 2023 et décorées par l'ALSH les Katchouks (6/11 ans) et par l'ALSH Ados (12/17 ans), **pour une installation fin avril 2023**. L'objectif pédagogique du projet est de valoriser les créations des enfants et des jeunes, ainsi que leur implication dans la vie de la commune.

Elles seront réalisées sous forme de petites maisons : un cube principal de 60 cm x 60 cm, une étagère centrale pour faire 2 niveaux, un toit en double pente pour permettre l'étanchéité, une porte avec une vitre en plexiglas pour voir les livres stockés. L'idée de la pose d'un banc à côté de chaque boîte est à l'étude.

RESPONSABILITÉ ET CIVISME

La Commune propose gratuitement deux bus en partance du collège et en direction de l'école élémentaire. Ces navettes gratuites ont pour objectif de faciliter le déplacement des enfants.

La Municipalité met également à disposition deux animateurs du service enfance jeunesse pour l'organisation, la sécurité et l'accompagnement des élèves jusqu'à l'école élémentaire.

Il convient aux parents et aux élèves de respecter des règles de bonne conduite.

Sur le parvis du collège, l'enfant est sous la responsabilité des parents et il est fortement recommandé d'attendre avec lui, le départ des navettes.

C'est un lieu de passage très fréquenté et les enfants doivent pour leur sécurité et celle des autres ne pas courir sur le trottoir, il ne s'agit pas d'une annexe de la garderie.



Nous vous rappelons la dangerosité des abords du parking du collège du fait de la fréquentation accrue de véhicules et du manque de civisme de certains conducteurs, malgré les modifications réalisées il y a peu par le Conseil Départemental.

Nous en appelons à votre vigilance pour veiller à la sécurité de vos enfants jusqu'à l'arrivée du car.

Le stationnement des véhicules particuliers ne doit pas bloquer le départ des bus et engendrer des retards dans les horaires réglementaires. Merci à tous les parents d'élèves de votre compréhension et de votre participation.



PRÉSERVER l'environnement

Sensibilisé aux questions environnementales, le collège Vincent Badie, inscrit dans une démarche de développement durable, a procédé à l'élection de ses éco-délégués en octobre dernier.

27 élèves au total, de la 6^{ème} à la 3^{ème} ont été élus collégiens référents.

Pour la principale du collège, Patricia Paillous :

« L'objectif est de créer une dynamique à partir des échanges réguliers avec le Syndicat Centre Hérault afin de lancer des projets et des actions variées tels que le tri des déchets, et sensibiliser l'ensemble des élèves à acquérir des comportements éco-responsables... »

Julie, Lola, Camille, Alixan, Inoah, Léo, Lou, Lisa, Eliot, Nathan, Mateo ou encore Laura, prennent à cœur leurs nouveaux rôles d'éco-délégués. La détermination et les projets ne leur manquent pas :

« L'état de la planète est désastreux, il faut agir ! »

« Je veux être une personne qui agit, qui sensibilise les gens, et on peut y arriver, c'est sûr, c'est pour cela que je me suis engagée ! »

« J'aime depuis toujours la nature, cette action pour le collège c'est une très bonne chose, car défendre l'écologie, c'est très important. »

Dès leur élection, les éco-délégués se sont réunis avec la CPE qui chapeaute le projet et la première thématique retenue a été l'eau. Plusieurs idées tourbillonnent déjà dans la tête de ces jeunes élus : installer un récupérateur d'eau, sensibiliser l'ensemble des élèves à la rareté de l'eau et la gestion de leur consommation, notamment en veillant à bien fermer les robinets... Mais également mettre en place un composteur destiné à l'installation d'un potager qui permettrait de récupérer ainsi les déchets de la cantine, et installer aussi des poubelles de tri dans les classes, car la seconde préoccupation de ces éco-délégués est le recyclage du papier.

CADRE DE VIE

8000 ARBRES

Plus d'arbres pour notre village !

Notre Commune participe à nouveau cette année à l'opération du Département de l'Hérault « On aime les arbres ».

8 000 sont offerts par le Département chaque année aux communes de l'Hérault.

Les services techniques et espaces verts municipaux ont parcouru la commune afin d'établir un état des lieux des arbres morts à remplacer. Ils ont procédé à la plantation d'une cinquantaine d'arbres, sur divers secteurs : écoles élémentaire, maternelle et sur l'avenue du Pradas.

L'objectif ?

Végétaliser le centre-ville, les cours d'écoles, les places et les espaces sportifs... Mais également réduire la pollution, favoriser la biodiversité, et améliorer notre bien être !

Le Département assure l'achat et la livraison des arbres, la plantation reste à la charge de la Commune.

Pourquoi planter des arbres ?

Le choix des arbres plantés est réalisé parmi un panel d'essences adaptées à notre climat.

Véritables poumons verts de nos villes et villages, les arbres sont une richesse inestimable et contribuent de plusieurs façons à améliorer la qualité de vie. Ils absorbent les polluants atmosphériques, le bruit et les eaux de pluie, tout en diminuant le ruissellement. Ils jouent un rôle de premier plan dans l'atténuation du changement climatique, en nous protégeant du soleil et des fortes chaleurs. Il favorise également les espèces mellifères pour préserver les abeilles et autres pollinisateurs : micocouliers, arbres de Judée, tilleuls à petites feuilles, érables champêtres, érables planes, tamaris.

A la fois source de nourriture et abri confortable, ils sont en outre un écosystème précieux qui favorise le développement de la biodiversité sur notre territoire.



FAITES UN TRI SOLIDAIRE !

Envie de vider vos placards ?



Itinéraire fléché : le container de l'association Espoir pour un Enfant, situé à côté du parking de la Mairie qui a été installé depuis le 23 septembre dernier à l'initiative de la Municipalité et la mise à disposition par le Syndicat Centre Hérault.

L'industrie textile est l'une des plus polluantes, son impact sur l'environnement représente près de 20 % de la pollution mondiale de l'eau. Consciente de cet enjeu, la Municipalité, avec le concours du Syndicat Centre Hérault, a décidé de faire d'une pierre deux coups en installant une colonne textile et chaussures, destinée à l'association Espoir pour un Enfant sur le parking de la Mairie.

En déposant vos vêtements en bon état dans ce collecteur, vous leur accorderez une seconde vie, mais en plus vous contribuerez à cette association qui œuvre pour le bien-être des enfants.

Une démarche qui permet également de faciliter la collecte au niveau des horaires, puisque cette borne textile est disponible 24h sur 24. Elle évite ainsi les dépôts sauvages devant la porte de l'association. Espoir pour un enfant collecte les dons de vêtements, en effectue le tri et apporte le surplus en déchèterie ou ressourcerie.

Le constat est là, depuis l'installation de ce container :

« Cela marche très bien ! Les gens viennent de moins en moins au local et c'est un gain de temps que l'on utilise pour le tri des vêtements et des objets divers ainsi que leur mise en vente. Et surtout, nous constatons que les dons ont plus que doublés ! »

Monique Paulhan responsable de la boutique à Montarnaud, précise qu'il est impératif de déposer

« Du linge propre et des chaussures en bon état. Il est aussi souhaitable de les mettre dans des sacs afin qu'ils ne s'abîment pas et puissent être vendus. »

L'argent ainsi récolté par les ventes est utilisé pour financer des opérations chirurgicales d'enfants issus de pays défavorisés. Les médecins œuvrent bénévolement mais il reste à payer le bloc opératoire ainsi que le voyage et les frais inhérents.

Pour les dons de livres, de bibelots, de jouets, de vaisselles, il faut continuer à venir le mardi matin au local.
Dépôt : Mardi matin de 9h à 11h
Vente : Mercredi et samedi de 9h à 12h

DÉCHÈTERIES

Nouvelles modalités d'accès

en vigueur depuis le 2 novembre dernier par le Syndicat Centre Hérault pour maîtriser les coûts du service et réserver l'accès des déchèteries aux habitants des communautés de communes du Clermontois, du Lodévois et Larzac et de la Vallée de l'Hérault, qui financent cet équipement.

Avec plus de 300 000 visites enregistrées chaque année, les neuf déchèteries du Syndicat Centre Hérault sont très fréquentées. Afin de fluidifier le trafic et améliorer les conditions d'accueil des usagers, elles sont désormais accessibles au moyen d'un badge.

Pourquoi un accès par badge ?

Les élus du Syndicat Centre Hérault ont décidé de mettre en place l'accès contrôlé des déchèteries car il présente plusieurs avantages :

- ⇒ Améliorer la fluidité et sécuriser les dépôts, en régulant le nombre de véhicules.
- ⇒ Mieux maîtriser les coûts, en réservant l'accès uniquement aux habitants des 3 communautés de communes du territoire.
- ⇒ Rendre plus disponibles les agents de déchèteries pour accueillir, accompagner les usagers et orienter leur geste de tri.

Comment obtenir son badge ?

Que vous soyez un particulier ou un professionnel, vous pouvez établir votre badge via le site internet du syndicat centre Hérault.

<https://www.syndicat-centre-herault.org>

La Municipalité a décidé d'aider les usagers dépourvus de moyens informatiques ou tout simplement ceux qui ont du mal à s'y retrouver.

La démarche est simple : une feuille à remplir avec des pièces à fournir, la mairie s'occupe de tout et vous n'aurez plus qu'à venir récupérer votre badge à l'accueil !



Contrairement à ce qui avait été envisagé, sur 2023 le nombre de passages ne sera pas limité ni payant.

L'année 2023, année blanche, va permettre de comptabiliser les fréquences de passage et définir la politique à venir. Un point sera effectué par le Syndicat Centre Hérault fin d'année 2023.

COURSE ROSE

Merci à vous !

Vous avez été très nombreux à participer à cet événement, organisé par la Municipalité.

Une première édition qui s'est soldée par un vif succès : 53 enfants et 97 adultes ont pris part à cet événement.

A noter également l'implication de nombreux partenaires qui ont ainsi contribué à cette réussite : l'ensemble des commerçants de Montarnaud, Super U, Hérault Sport, le Club Rando, le Comité Communal des Feux de Forêt de Montarnaud, Médiaffiche, les élus, les habitants...



Un grand merci également à Richard Pagès, le secrétaire général du Comité de l'Hérault de La Ligue contre le cancer présent lors de la manifestation.

En parallèle de cette course, la Municipalité avait mis en place une vente de parapluies roses : 35 ont été vendus.

Les inscriptions aux courses et cette vente ont permis de cumuler une recette globale de 700€, somme à laquelle s'ajoute les bénéfices de la vente qui s'est déroulée durant les mois d'octobre et de novembre à l'accueil de la mairie.

Au total 125 parapluies vendus.

Un chèque d'un montant de 1400€ remis à la Ligue contre le cancer.



**Une belle opération qui sans vous n'aurait pas eu de sens,
encore merci !
Rendez-vous l'an prochain,
encore plus nombreux !**

CADRE DE VIE

REZO POUCE

Pour une mobilité durable sur notre commune

Montarnaud s'est engagé pour une mobilité durable et solidaire en mettant en place Rezo Pouce.

C'est un réseau solidaire pour partager ses trajets du quotidien. Grâce à de nombreux arrêts sur le pouce et à l'application Rezo Pouce, vous pouvez facilement vous retrouver et partager vos trajets. C'est donc un mélange subtil de covoiturage du quotidien et d'autostop pour tous !

Lâcher sa voiture peut s'avérer difficile, mais elle représente un budget important, et reste un mode de déplacement polluant. Aujourd'hui, le temps est au partage de la mobilité. Effectuer tous ses trajets seul alors qu'une voiture peut transporter 5 personnes est un non-sens. Pour les trajets les plus courts, le vélo est certainement la meilleure solution. Pour les trajets plus longs, le partage doit devenir un réflexe : si vous possédez une voiture, vous pouvez prendre des autostoppeurs du quotidien ou vous organiser pour covoiturer, et si vous n'avez pas de voiture, vous pouvez trouver un conducteur en faisant du stop ou en covoiturant !

Et concrètement, ça marche comment ?

Passagers ou conducteurs s'inscrivent gratuitement sur rezo pouce.fr, sur l'application, dans leur mairie ou en point relais et reçoivent une carte de membre et un autocollant (pour les conducteurs).

En mode stop, les passagers se rendent à un arrêt sur le pouce, sortent leur « pancarte destination » et tendent le pouce.

En moyenne, un conducteur s'arrête en 6 minutes ! Les conducteurs, quant à eux, collent leur autocollant sur leur pare-brise pour être identifiés et restent attentifs aux personnes qui pourraient se trouver à un arrêt sur le pouce !

Rien de plus simple, les passagers et les conducteurs indiquent leurs trajets recherchés ou proposés. Ceux-ci peuvent avoir un départ immédiat pour plus de flexibilité ou peuvent être programmés pour plus tard. Et bien sûr, les passagers et les conducteurs ayant des trajets similaires sont mis en relation. Alors, prêt à rejoindre la communauté Rezo Pouce ?

Lieux de rendez-vous sur la commune : 8 au total

Route d'Argelliers au droit de l'intersection avec la rue de Font-Mosson, direction Argelliers (arrêt de bus), avenue de Montpellier, sortie Bel-Air, direction Montpellier, avenue des Pins devant l'Église (arrêt de bus), avenue Gilbert-Sénés entre le collège et Super U (arrêt de bus, x2), avenue de Montpellier en entrée de ville, direction Montarnaud (face à l'arrêt de bus), aire de covoiturage de Saint-Paul-et-Valmalle (x2).

POURQUOI PARTAGER ses trajets ?

- C'EST sympa**
Partager ses trajets, c'est rencontrer ses voisins.es, échanger avec ses collègues et créer du lien social !
- C'EST écoresponsable**
Partager ses trajets, c'est moins de voitures sur les routes et donc moins de CO2.
- C'EST du bon sens**
Une voiture peut transporter jusqu'à 5 personnes et même parfois plus. Alors, transformons la voiture en nouveau mode de transport en commun !

Rejoignez la communauté Rezo Pouce !

Rezo Pouce est une entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire. Agréée Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale, l'objectif est d'encourager le partage de la mobilité. Que vous viviez à la campagne ou dans une petite ville, avec Rezo Pouce, vous pouvez partager de façon simple, efficace et flexible, tous vos trajets du quotidien.

Plus d'infos et inscriptions sur rezo pouce.fr, sur l'application, en mairie ou en points relais.

REZOPOUCE.FR

[f](https://www.facebook.com/rezopouce) [i](https://www.instagram.com/rezopouce) [y](https://www.youtube.com/channel/UC...) /rezo pouce

Téléchargez l'appli !

[Google Play](https://play.google.com/store/apps/details?id=com.rezopouce) [l'App Store](https://apps.apple.com/fr/app/rezo-pouce/id1488888888)

#PartageonsNosTrajets

Pour contacter la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault :
cc-vallee-herault@rezo pouce.fr
cc_vallee_herault@rezo pouce.fr
04 67 57 04 50



C'EST FAIT !

Un point sur les travaux réalisés cette année

Extension restaurant scolaire :

Les travaux de l'extension de la cantine de l'école élémentaire sont terminés, après des retards dus aux problématiques actuelles de livraison et de pénurie des matériaux et aux difficultés des travaux réalisés en période estivale.



Sa capacité d'accueil a été augmentée de 72 places, la rendant plus conviviale et favorisant un climat apaisé pendant les repas. Dans le cadre de cette opération, deux nouvelles classes ont été créées à l'emplacement des ALSH Katchouks, et des préfabriqués provisoires ont été disposés dans la cour arrière de l'école pour accueillir ceux-ci. La réalisation du nouvel ALSH Ouistitis est prévue avec la réhabilitation de la maternelle.

Parvis du collège

Les travaux ont été réalisés par le conseil départemental durant les vacances de Toussaint. Ils ont consisté en la reprise du revêtement du parvis destiné aux voitures, l'instauration d'un sens de circulation unique "dépose-minute" et la réalisation des places de parking le long des arbres.



La Fontaine

Retardée dans sa rénovation, elle sera fonctionnelle au 1^{er} janvier. Passée entre les mains de l'expertise du tailleur de pierre, la Fontaine s'est offert un véritable bain de jouvence : pierres refaites à l'identique, têtes de cerf en fonte remplacées, jardinières installées, spots à LED enterrées dans le parvis et eau potable desservie par un robinet plus adapté.

Cadre Béton

Très demandé, il a été réalisé sur le ruisseau des Mages. Cet ouvrage permet de relier l'avenue de Montpellier, au droit de l'entrée du village, au terrain de foot pour les vélos, les poussettes et les personnes à mobilité réduite.

Fini le passage difficile des « Gabions », bienvenue à la première liaison douce permettant un passage sécurisé pour tous.

Eglise Place PMR

La situation géographique et altimétrique de l'église ne permet pas, ou difficilement l'accès, de ce lieu de culte, aux personnes à mobilité réduite.

La première tranche de travaux a été réalisée par la mise en place d'un stationnement sécurisé destiné à des personnes handicapées. La deuxième tranche de travaux, consistant à l'ouverture latérale d'un accès de plein pied à l'église, va être réalisée très rapidement.



POR

Émilie LAMBERT : Le cheval une histoire de famille !

Émilie Lambert est née en Bourgogne en 1980, a vécu en Guyane où son père travaillait, avant son arrivée à Montarnaud en 1988.

« Ma mère, montait à cheval régulièrement. A l'âge de 8 ans, elle décide de m'inscrire au poney-club de mon village où je me familiarise avec la voltige, le dressage, l'obstacle. Pour mes 11 ans, elle m'offre mon 1^{er} cheval, baptisé Odin. »



Tout a commencé en 1995, le jour où elle participe à sa 1^{ère} course d'endurance. Elle montait régulièrement et fréquentait les centres équestres, c'est donc tout naturellement qu'elle s'est lancée dans l'aventure.

En 1998, Émilie Lambert décide qu'elle fera de sa passion pour les chevaux, son métier. Elle s'oriente vers un bac professionnel CGEA (conduite et gestion d'une exploitation agricole). La famille a ensuite acheté d'autres chevaux plus adaptés à sa discipline de cœur, l'endurance. L'élevage familial de Font Noire voit ainsi le jour à Montarnaud avec au cours des années, 30 chevaux (20 pur-sang arabes en élevage et 10 en entraînement). La vie d'Émilie est rythmée par plusieurs heures d'entraînement quotidien, été comme hiver, son objectif étant de se professionnaliser pour s'inscrire aux courses d'endurance. Au fil des compétitions, elle apprend à mieux gérer ses courses et passe de 40 à 160 km. Émilie a eu la chance de croiser la route deux grands noms de l'endurance : Denis Pesce, médaille d'argent en individuel aux jeux équestres mondiaux en 1994, ainsi que Cécile Milletto vice-championne du monde par équipe en 2010.

Ce qu'elle affectionne particulièrement dans cette discipline équestre c'est :

« La relation avec le cheval, elle est particulière. Il faut bien savoir l'écouter pour ne pas aller trop vite et l'épuiser. Il est nécessaire de le chauffer puis accélérer doucement pour dépasser les 100 km ! »

Émilie intègre l'équipe de France en 2003 avec son cheval de tête Gourbi, et décroche le titre de vice-championne d'Europe en Irlande.

Puis, elle se rend à Dubaï pour le championnat du monde. Du CEIO de la Baule, elle revient avec une médaille d'or par équipe et d'argent en individuel. C'est le début d'une longue série de compétitions et de titres, le dernier en date est celui de vice-championne de France en 2017. Émilie prend tout ce succès avec modestie :



« J'ai appris sur le tas, et j'ai eu la chance de travailler avec de bons cavaliers. Ce dernier titre a été un moment magique : réussir 160km et finir sur le podium ! »

De la compétition à l'installation

Cette athlète de haut niveau a voulu ensuite s'installer à son propre compte, en achetant un terrain de 10 hectares à la Boissière pour la construction de son écurie en 2010. C'est ainsi qu'est né le Haras des Trois Mas, à la fois centre d'entraînement fonctionnel et de compétition adapté aux chevaux d'endurance, et centre de reproduction d'étalons.

Entre-temps, Émilie a également décroché son diplôme de reproduction équine. Une compétence qu'elle exploitera davantage dans les années à venir.

Émilie Lambert animée par sa passion, concilie la gestion du centre et les compétitions avec de belles expériences à la clé :

« J'ai travaillé pendant 4 ans avec le Roi de Malaisie car il cherchait un endroit pour l'entraînement de ses chevaux afin de réaliser des courses en Europe. »

Elle a aussi travaillé avec Dubaï, le Qatar, la Russie, Bahreïn...

« Les princes montaient régulièrement à cheval avec nous, et parfois ils nous rachetaient nos chevaux qui obtenaient de bons résultats. »

Émilie est à la fois amusée et fière d'avoir aussi transmis le virus de l'équidé à son fils Léo 11 ans :



« Cela fait 2 ans qu'il pratique le Horse-ball et il n'arrête pas ! Il a même été sélectionné cavalier élite Occitanie pour représenter la Région. La relève est assurée ! »

Même si Émilie pense aux prochaines compétitions en Estonie et à Fontainebleau en septembre et octobre prochain, elle avoue vouloir consacrer plus de temps au coaching :

« Ce qui me plaît le plus maintenant, c'est de suivre mes chevaux sur les courses plus que de les monter. On a également pour projet de construire un manège. »

Elle va ainsi limiter les chevaux en compétition et faire plus de gardiennage car vivre de ce sport est de plus en plus difficile.

« La France produisait les meilleurs chevaux pour les compétitions mais depuis quelques années, d'autres pays sont entrés dans la course, à l'image de l'Uruguay, de l'Espagne et du coup, les ventes sont plus rares. »

TRAITÉS

Nathalie Le MAT : Le sourire et l'écoute !



Le premier visage de la Mairie a un nom : Nathalie Le Mat.

Originaire de la région parisienne, elle a étudié dans un lycée professionnel, au sein d'une filière administration, commerciale et comptable. Puis elle a quitté sa ville natale pour la région du Tarn et Garonne. À 26 ans, elle intègre la mairie de Garganvillar près de Montauban.

« Je faisais un peu tout, comme il s'agissait d'une petite mairie d'un village de 700 habitants, j'ai été amenée à assurer l'accueil, la facturation, les pièces d'identité, les cartes grises... »

L'année 2012 marque son départ pour Murviel-lès-Montpellier. Deux ans plus tard, elle s'inscrit au centre de gestion de la fonction publique et elle effectue une série de remplacements dans différentes mairies basées à Saussan, Lavérune, Montarnaud et Gigan.

En 2017, elle intègre la mairie de Montarnaud et assure l'accueil public physique et téléphonique pour un remplacement de l'agent d'accueil. Enfin, après être passée par plusieurs services (bibliothèque, centre de loisirs, service facturation, comptabilité fournisseurs) mettant en avant sa polyvalence, et face à l'accroissement important de la commune,

elle est recrutée fonctionnaire en novembre 2019 dans sa fonction première : l'accueil des administrés.

Nathalie Le Mat aime assurément son métier :

« Je trouve que l'accueil est très varié. J'aime le contact direct et permanent avec le public, ce métier me permet de rencontrer beaucoup de personnes. Il m'a apporté une connaissance générale du fonctionnement de la Mairie car je suis en rapport avec tous les services y compris le CCAS et les écoles. »

Accueillir et renseigner les usagers, identifier et gérer leurs demandes nécessitent une écoute attentive et une certaine empathie, car il lui arrive d'avoir à traiter des situations difficiles :

« Le plus dur à gérer, sont certaines situations familiales délicates, telles un enfant souffrant de maladie, de personnes devant s'occuper de l'enterrement d'un proche ou en difficultés financières... »

mais aussi des moments de bonheur comme les Pacs, les baptêmes civils, les mariages, dont le sien en 2020 !

Cette diversité la conforte dans le choix d'exercer ce métier.

L'Etat civil, la régie des salles, pour le public ainsi que pour les associations dont elle assure les liens avec les différents services de la mairie, le recensement militaire, le standard téléphonique, le traitement du courrier, les élections... Ses fonctions sont très variées :

« Je m'occupe également des rendez-vous de Monsieur le Maire, de la vente de concessions, de la gestion des stocks de fournitures et surtout de l'information de la population. J'ai l'impression de rendre service, d'être utile ! »

« Je m'efforce de créer un lien avec les administrés afin de connaître leur situation personnelle et les aider au mieux.

Et la meilleure récompense est de voir leur satisfaction, une fois la démarche aboutie. »

Une journée type n'existe pas en tant qu'agent d'accueil !

Elle se dessine quotidiennement en fonction des demandes des usagers, comme par exemple le signalement d'une plaque d'égout dangereuse, la divagation de chiens et jusqu'au sauvetage de chatons entendus à l'intérieur des bacs de recyclage de verre. Ceci nécessite une capacité d'adaptation rapide et continue.

Consciente qu'elle reflète l'image de la collectivité, Nathalie Le Mat met un point d'honneur à résoudre les problèmes rapidement avec discrétion et bienveillance.



VIE ASSOCIATIVE

Culture et Loisirs

• La Boîte aux Cirquouités

ÉCOLE DE CIRQUE
Céline Pourret
07 71 05 65 93
ecoledecirque.labc@gmail.com
<https://ecoledecirque-herault.fr>

• La Boule Montarnéenne

SPORT ET LOISIR
Jean-Michel Leroy
06 50 63 81 77
laboulemontarneenne@gmail.com

• Rando Ranch

LOISIRS ÉQUESTRES
Albert Gurtner
06 19 27 47 45
06 42 84 97 21
06 87 48 89 89
Rando.ranch34@gmail.com

• Le Cercle des Lotus

DANSE ET BIEN-ÊTRE DU CORPS
Laure Doraphé
06 07 57 33 21
doraphel@yahoo.fr

• Club de Scrabble de Montarnaud

LOISIRS
Laurent Arnaud
06 22 56 16 51
laurent.montarnaud@gmail.com

• Club Taurin Montarnéen

LOISIRS
Anthony Araujo
06 61 25 82 72
clubtaurinmontarnaud34@gmail.com

• Cooperzic

CULTURE collectif de musiciens
Anne Valois
06 10 84 08 02
anne.valois@lilo.org
<https://www.cooperzic.com/>

• Étincelle

THÉÂTRE ET MUSIQUE
Véronique Guérin
06 48 06 92 70
contact@etincelle-theatre-forum.com
<http://etincelle-theatre-forum.com>

• L'Écrit-tôt

ATELIERS D'ÉCRITURE
Emmanuelle Cabrol
06 31 97 70 21
assoc.lecritot@gmail.com site :
<http://www.lecritot.free.fr>

• MONARC

ART & CULTURE
Phousith Norodom
04 67 92 81 34 / 06 32 05 15 95
pasdegourdis@gmail.com

• Montarnaud Créativ'

ACTIVITÉS MANUELLES
Myriam Menand
06 86 97 64 18
myriammenand@sfr.fr

• Montarnissimo

ACTIVITÉS FESTIVES ET CULTURELLES
Jacqueline Chaulet
06 14 44 47 78 / 06.22.27.98.68
montarnissimo@gmail.com

• Piano à cœur

COURS ET STAGES DE PIANO
Karine Szkolnik
06 62 98 81 45
assopianoacoeur@gmail.com
<https://www.pianoacoeurmontarnaud.fr>

• Syndicat de chasse

PETITS ET GROS GIBIERS
Joël Manchon
04 67 55 52 62 / 06 12 89 85 36
manchon.joel@orange.fr

• Zoom Photo Club

CLUB PHOTO
Claudine Pioch
06 13 15 15 71
zoomphotoclub@yahoo.fr
<http://clubphotomontarnaud.wordpress>

Environnement

• Les Bergers du Pic

ENTRAÎNEMENT DE CHIEN DE BERGER
Cécile Dubocq
06 76 40 91 04
cecile.dubocq@wanadoo.fr

• Environnement Montarnéen

DÉFENSE, SAUVEGARDE ET VALORISATION
ENVIRONNEMENTALES
Anne-Marie Thouzellier
06 24 96 36 74
eamthouzellier@hotmail.fr

• Garrigue gourmande

DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE VÉGÉTAL
Mr SOIN
06 33 21 38 64
contact@garrigue-gourmande.fr
<http://www.garrigue-gourmande.fr>

• Les Jardins de Tellus

JARDINAGE
Rémi Rodriguez
06 61 64 42 24
rod.remi@laposte.net

Humanitaire

• Espoir pour un Enfant Hérault

Monique Paulhan
06 07 56 77 36
contact@espoirenfant34.fr
<http://espoirenfant34.fr>

• Les Restos du Cœur

Danielle Mari
04 67 55 98 46 / 06 88 34 28 43
daniellepastori@orange.fr
ad34.montarnaud@restosducoeur.org

Sport et bien-être

• A.C.M. Aïkido Club de Montarnaud

ARTS MARTIAUX
Nicolas De Araujo
06 81 19 62 57
nicolas.de.araujo@gmail.com
www.aikido-montarnaud.fr

• A.S.M.P.V. Football

Mohammed Tafa
06 03 77 59 41
asmpv34@gmail.com
asmpv.footeo.com

• Badminton Club Montarnéen

Romuald Mirallès
07 77 08 95 27
bad.montarnaud@gmx.fr
<https://badmintonclub-montarnaud.cluebo.com>

• La Boule Montarnéenne

Jean-Michel Leroy
06 14 89 70 00
laboulemontarneenne@gmail.com

• Boxe Thai

Samail Aiada
06 69 02 48 95
Aiada.smail@gmail.com

• Boxe Anglaise

Victor Denis
07 67 15 78 09
Sportconcept34@gmail.com

• Le Cercle des Lotus

DANSE ET BIEN-ÊTRE DU CORPS
Laure Doraphé
06 07 57 33 21
doraphel@yahoo.fr

• Corpus Anima

FITNESS PILATES STRETCHING
Pascale Carlier
06 22 67 57 92
corpusanima34@gmail.com

• Bollywood danse

Laure Doraphé
06 07 57 33 21
doraphel@yahoo.fr

• Dong Shu

GYMNASTIQUE TRADITIONNELLE CHINOISE
Bruno Sanier
06 26 71 14 84
dongshu@sfr.fr

• Formplus GV

GYMNASTIQUE TOUT PUBLIC
Bernadette Artières
06 72 77 65 14
bernadette.artieres@wanadoo.fr

• Instants Pour Soi Sophrologie

BIEN-ÊTRE
Karine Forel
06 37 39 42 34
instantspoursoi.sophro@orange.fr

• MHBC - Montarnaud Handball Club

Julien Mahé
07 76 71 45 08 / 06 44 07 06 62
6134079@ffhdball.net
<http://mhbc-club.clubeo.com>

• MOUV'in théâtre /sophro

Marie Cogan
06 08 78 10 77
Mariecogan.sophro@gmail.com

• Rallye Sport Découverte

SPORT AUTOMOBILE
Lionel Calage
06 11 55 10 45
rsd.montarnaud@orange.fr
<http://club.quomodo.com/rallye-sport-decouverte>

• Rando Montarnaud

RANDONNÉES PÉDESTRES
Annie Chasle
06 85 76 23 53
Annie.chasle@outlook.fr
<https://randomontarnaud.blogspot.com>

• Sur le chemin de la pleine conscience MÉDITATION

Fabienne Gourinchas
07 67 36 12 05
pleineconscience.occitanie@gmail.com

• Taekwondo Cœur Hérault

BODY TAEKWONDO - ART MARTIAL CORÉEN
Ghislaine Santino
06 03 28 50 63 / 06 61 92 59 50
jdaynes.tkd@gmail.com
<http://www.taekwondocoeurdherault.fr>

• Tennis Club de Montarnaud

PRATIQUE ET ÉCOLE DE TENNIS
Isabelle Cohen
06 31 11 51 04
tcmontarnaud@fft.fr
<https://club.fft.fr/tcmontarnaud>

• VTT Montarnaud

PRATIQUE DU VÉLO TOUT TERRAIN
Thierry Artus
06 27 73 64 64
thierry.artus@gmail.com

• Yoga

YOGA INTÉGRAL / YIN YOGA
Agathe Deva
06 16 35 20 79
agathedevayoga@gmail.com

Divers

• Association des commerçants

Pascal Raffin
06 16 77 38 39
acmontarnaud@gmail.com

• Association autiste

Fabienne Such
06 28 29 40 75
colocautisme@gmail.com

• A.C.P.G. C.A.T.M.

ANCIENS COMBATTANTS DE MONTARNAUD
Gabriel Cantier
04 67 55 57 99 / 06 83 10 90 99
gabriel.cantier@outlook.fr

• A.N.A.C.R

CITOYENNETÉ, DEVOIR DE MÉMOIRE
Chantal Cabello
04 67 55 49 54
anacr-montarnaud@orange.fr

• Assoc'Montarnelles

ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES
Blandine Menan
montarnellesassoc@gmail.com

• F.C.P.E.

ASSOCIATION DE PARENT D'ÉLÈVES
Collège de Montarnaud
04 99 62 31 70

• Montarnaud C'est Vous

Muriel Tixador
06 66 91 11 69
montarnaud.c.vous@gmail.com

• Montarnaud Ensemble

Laurent Illuminati
07 66 63 04 77
contact@montarnaud-ensemble.org

• Bibliothèque Municipale

04 67 55 48 16
bibliotheque@montarnaud.fr

• Ecole Intercommunale de Musique de la Vallée de L'Hérault

COURS DE MUSIQUE
04 67 67 87 68
ecole-musique@cc-vallee-herault.fr

• Espace Multimédia Municipal

06 20 92 22 24
multimedia@montarnaud.fr

• Service Jeunesse Municipal

06 17 41 19 87 / 06 17 37 82 04
07 77 96 68 03 / 06 75 07 62 00
service.jeunesse@montarnaud.fr

PAROLE À...

Tribune de l'opposition

Mais que se passe-t-il au sein de la majorité ? Démissions, absentéismes et approximations budgétaires. Dans une équipe ayant prônée « la participation citoyenne », nous regrettons la démission pour retrouver sa liberté de parole du 3ème adjoint et l'absence aux conseils et aux commissions de certains conseillers de la majorité. Ce triste constat nous inquiète pour les prochaines années qui s'annoncent comme des années de rigueur budgétaire et énergétique. Les orientations budgétaires présentées le 26 janvier 2021 ne pourront pas être tenues en l'état. Certaines estimations budgétaires ont doublé mais la majorité maintient le cap. Le prix de l'eau va continuer à progresser. Une réorientation budgétaire est nécessaire voire urgente.

Et que dire d'un candidat aux législatives qui ne remporte que 18 % dans sa propre commune.

Montarnaud Ensemble vous souhaite de bonnes fêtes et ses meilleurs vœux pour 2023, une nouvelle année plus solidaire et écologique et surtout sans guerre ni haine.

Montarnaud Ensemble

Tribune de la majorité

En ce début d'année, la conjoncture économique va compliquer la vie de nombre de nos concitoyens. La municipalité et son budget ne seront pas épargnés par les difficultés liées aux pénuries d'énergie qui s'annoncent et à l'envolée des tarifs. Dans ce contexte de situation mondiale anxiogène, nous voulons malgré tout maintenir le cap de nos engagements. Nous ferons preuve de souplesse et d'adaptation afin de passer la tempête, mais nous ne perdrons pas le Nord.

Le défi est de taille et les tâches ne manquent pas pour le relever, aussi nous nous concentrerons sur l'essentiel et éviterons de nous perdre dans des diatribes inutiles.

Vous pouvez compter sur l'équipe majoritaire qui s'est engagée et respectera ses promesses.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes et nos meilleurs vœux pour une année 2023 apaisée.

Montarnaudcvous

Comptes-rendus des Conseils Municipaux

Séance du 28/09/2022

Adoption :

- Approbation du procès-verbal de la séance du 26 juillet
- Détermination du nombre d'adjoints au Maire
- Indemnités de fonction/ Approbation du tableau des indemnités des élus :
- Le quorum n'étant plus atteint, en raison du départ de conseillers de l'opposition, la séance a été levée et fixée au prochain Conseil Municipal au 3 octobre.

Séance du 03/10/2022

Adoption :

- Indemnités de fonction/ Approbation du tableau des indemnités des élus
- Avenant de transfert à la convention conclue avec le cabinet vétérinaire Riou-Leterrier pour la stérilisation des chats
- Convention cadre général pour le recours au mécénat
- Extinction de l'éclairage public nocturne
- Demande de transfert de la compétence « investissement éclairage public » à Hérault Energies
- Convention de partenariat avec la Ligue nationale contre le cancer dans le cadre « d'Octobre rose »
- Modification de la régie recettes « location de salles et de matériels »
- Dénomination de voies
- Désignation d'un référent « défense »
- Désignation d'un référent « incendie et secours »
- Convention avec le CNRS pour la prise en charge des enfants fréquentant l'ALSH maternel et élémentaire
- Redevance d'occupation du domaine public par GRDF
- Certificat d'économie d'énergie/avenant n°1 à la convention d'habilitation confiée à Hérault Energie
- Admission en non-valeur de créances irrécouvrables
- Budget principal 2022/décision modificative n°1
- Budget annexe de la ZAC du Pradas/ décision modificative n°1
- ZAC du Pradas/ Avenant n°5 à la concession d'aménagement

- Création d'un tarif pour la location du stade Henri Guigou
- Renouvellement de la convention territoriale globale de la CCVH
- Convention de partenariat pour le suivi scientifique de la mare temporaire du Mas Dieu
- Syndicat Centre Hérault/ présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets pour l'exercice 2021
- CCVH/ présentation du rapport annuel d'activité pour l'exercice 2021
- Syndicat de développement local du Pays Cœur d'Hérault/ Arrêt du SCot

Séance du 27/10/2022

Adoption :

- Approbation du procès-verbal des séances du 28 septembre et 3 octobre
- Installation d'un nouveau conseiller municipal
- Détermination du nombre d'adjoints au maire
- Désignation d'un nouvel adjoint au maire
- Mise à jour du tableau des indemnités des élus
- Modification du tableau des effectifs
- Recours aux prestations d'entreprise de travail temporaire
- Détermination de la longueur de voirie communale
- Extension de l'école maternelle/avenant n°1 au contrat de maîtrise d'œuvre
- Avenant n°1 au marché d'extension de la salle de restauration et de réhabilitation d'une partie de l'école Font Mosson
- Dissolution du budget annexe de la Zac du Pradas
- Convention de partenariat avec la médiathèque Valentin Haüy et la Direction de la lecture publique du département de l'Hérault
- Convention de partenariat avec l'Académie de Montpellier pour la mise à disposition d'un environnement numérique de travail pour l'année scolaire 2022-2023
- Attribution de subventions.



RETOUR EN IMAGES

Vendredi 2 septembre

Don du sang

Merci à la générosité. des 95 donateurs.



Samedi 3 septembre

Journée des associations

avec une 40^{aine} de stands



Jeudi 8 septembre

Étude urbaine

Réunion publique finale. La Municipalité a présenté les scénarios retenus pour les projets d'aménagement à venir.



Lundi 12 septembre

Intervention de la police municipale

au collège, sur les dangers des écrans.



Samedi 17 septembre

Nettoyage citoyen. Un beau succès pour cette 1^{ère} édition à l'initiative de la municipalité, du CMJ et du conseil des sages.



17 / 18 septembre

Journées européennes du patrimoine

Théâtre, randonnée, concert et jeu de piste.



Jeudi 22 septembre

Espoir pour un enfant

Installation du container à vêtements.



Samedi 24 septembre

Cérémonie Hommage aux harkis.



Vendredi 30 septembre

Vélo rose 200 km en 2 jours pour lutter contre le cancer, bravo à Xavier Surriray.



Lundi 3 au 7 octobre

Semaine bleue le CCAS a proposé aux séniors une série de manifestations sportives, culturelles et manuelles.



Mardi 4 octobre

Octobre rose Pose et vente de parapluies.



Mardi 4 octobre

Travaux

Accessibilité du chemin des Mages avec la pose d'un cadre béton.



Samedi 15 octobre

Course rose Succès pour cette 1^{ère} édition avec la participation de 50 enfants, 100 adultes.



Lundi 17 octobre

Miroir routier posé rue de l'Aire prolongée pour sécuriser le virage



Dimanche 30 octobre

Fête d'Halloween : Le régal des petits monstres.



Lundi 7 novembre

Eclairage public

Extinction nocturne de 23h à 5h sur la commune.



Vendredi 11 novembre

Cérémonie du 11 novembre avec le CMJ



Dimanche 13 novembre

Le CCAS a organisé une après-midi caritative au profit du téléthon.



AGENDA

DÉCEMBRE

Vendredi 23 de 14h à 19h30

Collecte de sang à la salle des fêtes.
Collation offerte.



JANVIER

Vendredi 6 de 9h à 17h30

Passage du Mammobile devant l'ancienne cave coopérative

Dimanche 8 à 16h

Loto du foot par l'ASMPV - Salle des fêtes.

Mercredi 11 à 19h

Vœux du Maire - Salle des fêtes

Samedi 14

Cinéma - Salle des Fêtes - Tarif unique : 4€

Dimanche 15 à 16h

Loto par Zoom Photo Club - Salle des fêtes.

FÉVRIER

Dimanche 5 à 16h

Loto du Tennis club - Salle des fêtes.

Samedi 11

Cinéma - Salle des Fêtes - Tarif unique : 4 €

Dimanche 12 à 16h

Loto du Club Taurin - Salle des fêtes.

Dimanche 26 à 16h

Loto du foot par l'ASMPV - Salle des fêtes.



MARS

Samedi 4 et dimanche 5

10^{ème} Balade historique cévénole

Samedi 11

Cinéma - Salle des Fêtes - Tarif unique : 4€

Dimanche 12 à 16h

Loto par La Boule Montarnéenne - Salle des fêtes.

Du mercredi 15 au mardi 21

Fête du court métrage.

Elle vise à faciliter l'accès à de grands films courts pour faire découvrir ou redécouvrir le court métrage.

Réservation conseillée

Bibliothèque : 04.67.55.48.16



Vendredi 17 de 14h à 19h30

Collecte de sang à la salle des fêtes.

Dimanche 26 à 15h

Théâtre - Comédie à sketches.

Salle des Fêtes



BIBLIOTHÈQUE

Réservation conseillée

04.67.55.48.16

Jeux de société de 10h30 à 12h avec Homo Ludens

Samedi 17 décembre

Samedi 7 et 21 janvier

Samedi 4 et 18 février

Samedi 4 et 18 mars

Samedi 21 janvier de 20h à 23h

« La nuit de la lecture »

Thématique cette année : « La peur ».

Du 1 au 25 février

Exposition : « Les épices »

Présentation d'épices sous différentes formes.

Vendredi 10 février à 19h

3^{ème} Festival des Mots Parleurs

Salle des Fêtes

La conteuse Gigi Bigot nous convie à une soirée en trois actes.

« Conférence tourneboulée »

Pourquoi raconter des histoires ? Peut-on témoigner avec un conte ?

« Les mets à la bouche »

Pause gourmande partagée !

Apportez un plat salé ou sucré,

nous nous chargeons des boissons.

« Les mots à la bouche »

Solo de morceaux gourmands et pétillants, choisis au gré de ses spectacles.

À partir de 16 ans

Jeudi 16 février à 10h30

Musi'spectacle « Ensemble »

Cie La Gamme. Duo de théâtre musical, dynamique, joyeux, rythmé et poétique qui mêle chanson, danse et conte.

Public : 6 mois-3 ans

Mercredi 1 mars de 15h à 16h30

Atelier numérique autour de la musique

Les participants pourront s'essayer à la composition dans des styles musicaux aussi variés que l'opéra, la beatbox, le rock...

Public : 6-10 ans

Vendredi 10 mars à 18h

Tchatches & Bidules : « L'astronomie »

Venez à la rencontre d'un véritable astronome qui nous expliquera son métier, ce qu'il fait, avec quoi il travaille chaque jour pour découvrir les secrets de l'univers...